

Vie économique La pépinière d'entreprises du pôle Lavoisier bientôt opérationnelle

La dernière ligne droite

« ÇA PREND FORME », lance Jean-Marc Villemin à Laurent de Gouvion Saint-Cyr en arrivant devant les locaux accolés à la société Tesa à Moncel-lès-Lunéville. Le premier, président du Pays lunévillois et le second, président de la communauté de communes mesurent en quelques secondes le chemin parcouru depuis que le projet d'implantation de pépinière d'entreprises a été remis au goût du jour. C'était en 2008...

Aujourd'hui, l'affaire n'est pas encore complètement ficelée, mais la banderole d'arrivée est proche. Le bâtiment composé de vingt-trois bureaux (de 15 à 40 m²) et de huit ateliers (50 à 140 m²)

sera livré fin juillet, alors que le choix du délégataire a été unanimement validé par les élus lors du conseil communautaire de jeudi soir.

L'occasion donc pour les deux parties de se retrouver sur le site, hier, en début d'après-midi. Pour rappeler les grandes lignes d'une politique et d'une stratégie économique élaborées pour ce qui doit être la vitrine du Pôle Lavoisier.

« Enjeu important »

« Pour la CCL, mais aussi pour l'ensemble du territoire », souligna le président de Gouvion, « l'enjeu est important ». Tellement important que les élus ont fait le choix de s'assurer les services de professionnels

pour diriger la manœuvre. Sogequare (Société de gestion de quartiers d'entrepreneurs), basée dans le département, assurera donc pour les six années à venir la gestion du bien immobilier, l'accompagnement des créateurs d'entreprises, ainsi que l'animation des lieux.

Charge à Sogequare évidemment de trouver au plus vite des candidats à l'installation. Bien implantée dans l'Est du pays, Sogequare possède une solide expérience de l'hébergement d'entreprises. « Osons la performance et osons entreprendre », résumait Dominique Sacco, directeur de la structure.

Du côté de la CCL, et par extension du Pays luné-

villois, on attend que ça, étant entendu que la vocation première d'une pépinière est de placer les nouvelles entreprises sur les bons rails avant de les laisser voler de leurs propres ailes. « L'objectif, c'est qu'elle se trouve naturellement à l'étroit au bout de trente-six mois », ajoutait le gérant de Sogequare, Sylvain Baudoin. Attendue comme une véritable bouffée d'oxygène par tout le

monde, cette pépinière doit effectivement « booster » un secteur trop souvent mis à l'index. Le député Jacques Lamblin, qui avait loué au cours de la réunion la cohérence du projet, la complémentarité des acteurs, termina sur une note tout aussi positive. Dans le ton des différentes interventions. « On était sur la défensive, on passe cette fois à l'offensive. »

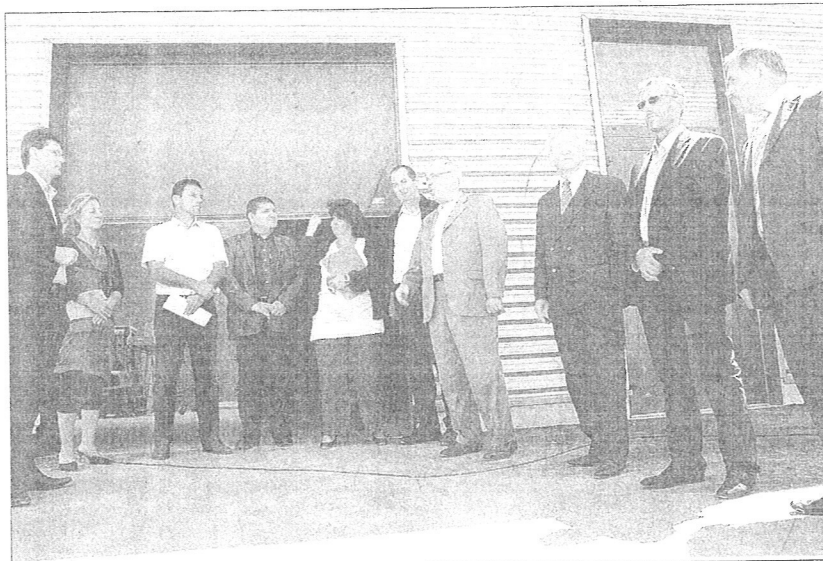
Claude GIRARDET

Non au rapprochement

► Un « petit » ordre du jour figurait au menu du conseil communautaire de ce jeudi soir. Résumé des principaux points : **Fusion CCL-CCM** : La réforme territoriale prévoit entre autres dispositions, une refonte des schémas départementaux. Pour faire simple, dans le cas qui nous intéresse, le préfet, décideur en la matière après consultation, a proposé une fusion entre la communauté de communes du Lunévillois (CCL) et la communauté de communes de la Mortagne (CCM). Au moment de voter, tous les élus ont dit non à cet éventuel rapprochement. Tout en restant ouverts aux discussions. « Avec François Genet, le président de la CCM », expliquait Laurent de Gouvion Saint-Cyr, « nous avons pesé le pour et le contre, mais nous n'avons pas eu de simulations financières et fiscales précises. Il apparaît qu'une fusion à l'horizon 2012-2013 est non seulement impossible, mais pas raisonnable ». Dans le cas présent, pour le bien-être (financier) des populations, il convient effectivement de ne pas aller trop vite en besogne.

CCJ : La mise en place d'un conseil communautaire des jeunes (CCJ) sera effective début 2012. Virginie Burtin, qui en a eu l'idée, a présenté le projet (largement soutenu par le président de Gouvion) aux élus. Le CCJ concernera les quinze communes et s'articulera autour des élèves de CM1 et de CM2. Il répondra uniquement à des objectifs pédagogiques de citoyenneté active. Les jeunes élus s'impliqueront dans la vie de la CCL et participeront de façon ponctuelle aux travaux des adultes.

Unanimité : Travaux d'assainissement, restauration du ruisseau des Fauchex à Saint-Clément et Laronxe, de la Meurthe à Lunéville, autant de points qui ont été abordés l'autre soir. Ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité, comme les autres d'ailleurs. Effectivement pas la moindre voix ne s'est élevée contre tel ou tel sujet. Au contraire, les actions « concertées et solidaires de l'équipe » ont été saluées dans un bel ensemble.



■ Élus et délégataires ont fait le tour du propriétaire.